

PHI-7700 Sujets spéciaux (Le traité *Sur les devoirs* de Cicéron et la théorie de l'action morale des stoïciens)

Professeur: Bernard Collette

I BUT DU COURS

Ce séminaire se veut une introduction à la pensée philosophique et politique de Cicéron (103/43) au moyen d'une lecture de son traité *Sur les devoirs* (*De Officiis*). Cet ouvrage s'appuyant ouvertement (bien qu'incomplètement) sur un traité du même nom, aujourd'hui perdu, du stoïcien Panétius de Rhodes (185-180/110-109), une partie du séminaire sera également consacrée à la philosophie de l'action morale des stoïciens en général, et de Panétius en particulier.

Le traité *Sur les devoirs* occupe clairement une place à part dans la production philosophique de Cicéron, laquelle s'étend sur les quatre dernières années de la vie de celui-ci. Contrairement aux dialogues philosophiques (*Les Académiques*, *Sur la nature des dieux*, *Sur la divination*, *Sur les fins*, etc.), où Cicéron met en scène les positions de différentes écoles philosophiques de l'antiquité et confie à divers personnages la tâche d'en défendre les doctrines, le traité *Sur les devoirs* est écrit à la première personne et s'adresse directement au fils homonyme de Cicéron, Marcus, parti un an plus tôt à Athènes faire des études de philosophie.

L'implication personnelle de Cicéron se laisse rapidement voir par les nombreuses références à l'actualité politique du moment que l'on trouve dans ce traité. Composé durant l'automne 44, le traité *Sur les devoirs* se situe au cœur d'un cyclone politique : Jules César a été assassiné, quelques mois plus tôt (aux ides de mars), par un groupe de conjurés ayant à sa tête deux philosophes, Brutus (un partisan de l'académicien Antiochus d'Ascalon) et Cassius (un épicurien); Cicéron, défenseur de la République, vient de s'engager —dans ses *Philippiques*— dans une lutte à mort avec Marc Antoine, lutte qui tournera finalement à l'avantage du second, qui fera assassiner Cicéron en décembre 43.

Le *Sur les devoirs* n'est donc pas un simple traité théorique de l'action morale, mais un ouvrage qui nous plonge dans la réalité politique de la fin de la République : Cicéron, qui examine la question philosophique d'une compatibilité entre la vertu (*l'honestum*) et l'intérêt personnel (*l'utilitas*), se sert de cas concrets —celui de César, en particulier, mais il n'est pas difficile de discerner aussi l'ombre de Marc Antoine— pour dénoncer la recherche effrénée (*cupiditas*) des honneurs (de la *gloria*) qui mène à la destruction du bien commun et, avec lui, de la *res publica*. Se dessinent, ce faisant, au-delà de la question de l'action morale, les contours d'une véritable théorie politique où Cicéron revisite la question de la justice et de ses fondements.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a. Introduire l'étudiant à l'étude du traité *Sur les devoirs* et à la philosophie morale et politique de Cicéron.
- b. Introduire l'étudiant à l'étude de la théorie stoïcienne des « actions convenables » (*kathêkonta*) et à la philosophie de Panétius.
- c. Approfondir la compréhension de notions importantes dans la philosophie de Cicéron (et de Panétius) : *honestum, utilitas, iustitia, gloria, res publica*.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a. S'initier à l'interprétation des textes philosophiques anciens et à la discussion philosophique.
- b. S'exercer à l'art de la présentation orale, lequel suppose la capacité de présenter de manière originale, pertinente et directement compréhensible une problématique philosophique complexe.
- c. S'exercer à la pratique de la rédaction, laquelle implique une solide compréhension de la problématique et des textes philosophiques abordés, ainsi qu'une bonne maîtrise de la littérature secondaire et des procédés de citations.

III CALENDRIER (PROVISOIRE)

1	Lundi 5 septembre Fête du travail ---> le cours perdu sera rattrapé à une date ultérieure
2	Lundi 12 septembre
3	Lundi 19 septembre
4	Lundi 26 septembre
5	Lundi 3 octobre
6	Lundi 10 octobre Action de grâces ---> le cours perdu sera rattrapé à une date ultérieure
7	Lundi 17 octobre
8	Lundi 24 octobre
9	Lundi 31 octobre Semaine de lecture
10	Lundi 7 novembre
11	Lundi 14 novembre
12	Lundi 21 novembre
13	Lundi 28 novembre
14	Lundi 5 décembre --> cours supprimé (les 3h du cours seront incorporées à la Journée-Colloque)
15	Vendredi 16 décembre : Journée-Colloque des étudiants

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Le séminaire se compose de trois parties :

1. Une série continue de leçons durant laquelle le professeur et les étudiants lisent et commentent le traité *Sur le devoir* de Cicéron, ainsi que d'autres textes pertinents.
2. Une première série d'exposés oraux préparés individuellement par les étudiants concernant un aspect pertinent du contexte du traité *Sur le devoir* (cf. *infra* pour plus de détails)
3. Une journée-colloque (le **vendredi 16 décembre 2016**) où les étudiants font individuellement un exposé oral sur un aspect du *Sur le devoir* (cf. *infra* pour plus de détails).

REMARQUE IMPORTANTE : un site internet, complémentaire au séminaire, sera créé sur « Le portail des cours ENA » ; s'y trouveront différents articles et chapitres de livres (en PDF) essentiels pour la préparation des deux exposés et du travail final.

V LECTURES [CETTE BIBLIOGRAPHIE EST PROVISoire]

A. Sources primaires

a. *Sur les devoirs*

1. Cicéron, *Les devoirs*, texte établi par M. Testard, introduction, nouvelle traduction et notes par S. Mercier, Paris, Les Belles Lettres, 2014. [**ce livre est à se procurer obligatoirement pour le séminaire**]
2. Cicero, *On Duties*, edited by M.T. Griffin and E.M. Atkins, Cambridge, Cambridge University Press, 1991.

b. *Autres textes philosophiques de Cicéron pertinents*

3. Cicéron, *Les académiques/Academica*, traduction par J. Kany-Turpin et introduction par P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2010.
4. Cicéron, *Fins des biens et des maux*, traduction et présentation par J. Kany-Turpin, Paris, GF Flammarion, 2016.

c. *Panéïtus de Rhodes*

5. Alesse, F., *Panezio di Rodi. Testimonianze*, edizione, traduzione e commento, Bibliopolis, 1997.

d. *Philosophie hellénistique*

6. A.A. Long et D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, volume II : *Les Stoïciens*, traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2001.
7. A.A. Long et D.N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, volume III : *Les Académiciens ; La renaissance du pyrrhonisme*, traduction par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, GF Flammarion, 2001.

B. Sources secondaires

a. *Livres*

1. Alesse, F., *Panezio di Rodi e la tradizione stoica*, Bibliopolis, 1994.
2. Bénatouïl, T., *Les stoïciens III : Musonius, Épictète, Marc Aurèle*, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
3. Grimal, P., *Cicéron*, Paris, Tallandier, 2012.
4. Lévy, C., *Cicero Academicus. Recherches sur les Académiques et sur la philosophie cicéronienne*, École française de Rome, 1992.
5. Muller, M., *Les stoïciens. La liberté et l'ordre du monde*, Paris, Vrin, 2006.
6. Veillard, C., *Les stoïciens II : le stoïcisme intermédiaire (Diogène de Babylone, Panétius de Rhodes, Posidonius d'Apamée)*, Paris, Les Belles Lettres, 2015.

7. Vimercati, E., *Il Mediostoicismo di Panezo*, Milano, Vita e pensiero, 2004.
8. Woolf, R., *Cicero. The Philosophy of a Roman Sceptic*, London and New York, Routledge, 2015.

b. *Articles et chapitres de livre*

- **Sur les devoirs (*De officiis*) :**

1. Gill, C., « Personhood and personality : the four-*personae* theory in Cicero *De Officiis* I », in *Oxford Studies in Ancient Philosophy* 6 (1988), p. 169-199.
2. Griffin, M., « The politics of virtue : three puzzles in Cicero's *De Officiis* », in B. Morisson and K. Ierodiakonou (eds), *Episteme, etc. Essays in honour of Jonathan Barnes*, Oxford, Oxford University Press, 2011, p. 310-327.
3. Lévy, C., « Le *De officiis* dans l'œuvre philosophique de Cicéron », *Vita Latina*, n. 116, 1989, pp. 11-16.
4. Long, A.A., « Cicero's politics in *De officiis* », in A. Laks and M. Schofield (eds), *Justice and Generosity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 213-240.
5. Schofield, M., « The fourth virtue », in W. Nicgorsky (ed.), *Cicero's Practical Philosophy*, Notre Dame, Indiana, University of Notre Dame Press, 2012, p. 43-57.
6. Testard, M., « Le fils de Cicéron, destinataire du *De Officiis* », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, n. 2, 1962, pp. 198-213.
7. Veillard, C., « Comment définir son devoir ? Les enseignements du plan suivi par Panétius dans son *Peri kathekontos* », *Philosophie antique*, n. 14, 2014, p. 71-109.

- **La théorie stoïcienne des convenables (*kathêkonta*) :**

8. Gourinat, J.-B., « Comment se détermine le *kathekon* ? » Remarques sur la conformité à la nature et le raisonnable », *Philosophie antique*, n. 14, 2014, p. 13-39.
9. Inwood, B., « Rules and reasoning in Stoic ethics », in *Reading Seneca. Stoic philosophy at Rome*, Oxford, Clarendon Press, 2005, p. 95-131.
10. Irwin, T., « *Officia* and casuistry : some episodes », *Philosophie antique*, n.14, 2014, p. 111-128.
11. Kidd, I.G., « Moral actions and rules in stoic ethics », in J.M. Rist (ed), *The Stoics*, Berkeley, University of California Press, 1978, p. 247-258.
12. Sedley, D., « The ethics of Brutus and Cassius », in *The Journal of Roman Studies* 87 (1997), p. 41-53.
13. Sedley, D., « The stoic-platonist debate on *kathêkonta* », in K. Ierodiakonou (ed.), *Topics in Stoic Philosophy*, Oxford, Clarendon Press, 1999, p. 128-152.

- **Aspects de la pensée de Cicéron**

14. Barlow, J. Jackson, « Cicero on property and the state », in W. Nicgorsky (ed.), *Cicero's Practical Philosophy*, Notre Dame, Indiana, University of Notre Dame Press, 2012, p. 212-240.
15. Berry, D.H., « *Philippic* II », in *Cicero. Political Speeches*, Translated with Introduction and Notes, Oxford, Oxford University Press, 2006, p. 222-270 + 320-329.
16. Corbeill, A., « Cicero and the intellectual milieu of the late Republic », in C. Steel (ed), *The Cambridge Companion to Cicero*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 9-24.
17. Gildenhard, I., « Of Cicero's Plato : fictions, Forms, foundations », in M. Schofield (ed), *Aristotle, Plato and Pythagoreanism in the First Century BC*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 225-275.
18. Grangé, N., « Cicéron contre Antoine : la désignation de l'ennemi dans la guerre civile », dans *Mots. Les langages du politique*, n. 73, 2003, p. 9-23.
19. Lévy, C., « Philosophical life versus political life. An impossible choice for Cicero ? », in W. Nicgorsky (ed.), *Cicero's Practical Philosophy*, Notre Dame, Indiana, University of Notre Dame Press, 2012, p. 58-78.
20. Lévy, C., « Rhétorique et philosophie : la monstruosité politique chez Cicéron », *Revue d'études latines*, n. 76, 1999, p. 139-157.
21. Nicgorsky, W., « Cicero on Aristotle and Aristotelians », in *Magyar Filozófiai Szemle* 2013/4, p. 34-56.
22. Powell, J., « Cicero », in R.W. Sharples and R. Sorabji (eds), *Greek and Roman Philosophy 100 BC - 200 AD*, Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement 94, 2007, p. 333-346.
23. Schofield, M., « Writing philosophy », in C. Steel (ed), *The Cambridge Companion to Cicero*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 73-87.

- Sur les vertus dans le stoïcisme

24. Collette-Ducic, B., « L'unité des vertus chez Zénon de Citium et son interprétation chrysippéenne », dans B. Collette-Ducic et S. Delcomminette (éd.), *Unité et origine des vertus dans la philosophie ancienne*, Bruxelles, Ousia, 2014, p. 237-267.
25. Gourinat, J-B., « Hétérodoxies stoïciennes sur l'unité des vertus », dans B. Collette-Ducic et S. Delcomminette (éd.), *Unité et origine des vertus dans la philosophie ancienne*, Bruxelles, Ousia, 2014, p. 269-296.
26. Gourinat, J-B., « Les éclipses de la *phronèsis* dans le stoïcisme de Cléanthe à Marc Aurèle », dans D. Lories et L. Rizzerio (éd.), *Le jugement pratique. Autour de la notion de phronèsis*, Paris, Vrin, 2008, p. 167-197.
27. Schofield, M., « Cardinal virtues : a contested Socratic inheritance », in A.G. Long (ed), *Plato and the Stoics*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 11-29.
28. Schofield, M., « Two stoic approaches to justice », in A. Laks and M. Schofield (eds), *Justice and Generosity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1995, p. 191-212.

- Sur l'hellénisme romain

29. Griffin, M., « The intellectual developments of the Ciceronian age », in J.A. Crook, A. Lintott and E. Rawson (eds), *The Cambridge Ancient History, volume IX : The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 689-728.
30. Rawson, E., « Roman tradition and the Greek world », in J.A. Crook, A. Lintott and E. Rawson (eds), *The Cambridge Ancient History, volume IX : The Last Age of the Roman Republic, 146-43 B.C.*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006, p. 422-476.

- Autres

31. Hatzimichali, M., « The texts of Plato and Aristotle in the first century BC », in M. Schofield (ed), *Aristotle, Plato and Pythagoreanism in the First Century BC*, Cambridge, Cambridge University Press, 2013, p. 1-27.
32. Kidd, I.G., « Stoic intermediates and the end of man », in A.A. Long (ed), *Problems in Stoicism*, London and Atlantic Highlands, NJ, The Athlone Press, 1971, p. 150-172.
33. Long, A.A., « Stoic philosophers on persons, property-ownership and community », R. Sorabji (eds), *Aristotle and after*, Bulletin of the Institute of Classical Studies Supplement 68, 1997, p. 13-32.
34. Vivenza, G., « The classical roots of benevolence in economic thought », in B.B. Price (ed), *Ancient Economic Thought*, vol. 1, London and New York, Routledge, 1997, p. 185-204.

VI MODE ET CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Premier exposé oral : 30 %
- Second exposé oral lors du colloque-étudiant : 30 %
- Travail écrit final : 40%

Les deux exposés oraux et le travail final sont évalués sur base de *l'investissement personnel* de l'étudiant (travail préparatoire), la *maîtrise du sujet*, sa *pertinence*, *l'approfondissement* apporté, le bon usage de la *littérature secondaire*, et la *clarté*. À noter que pour le travail écrit, des points peuvent être enlevés en cas de fautes de langue (voir également *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

À propos des exposés oraux:

- Premier exposé

Ce premier exposé consistera à présenter un aspect important du contexte du traité *Sur les devoirs*. Différents sujets seront répartis entre les étudiants. Voici une liste provisoire et non exhaustive des thèmes envisagés :

1. La philosophie grecque à Rome : histoire de son implantation
2. Les *Philippiques* I et II de Cicéron et le thème de la *gloria*
3. La filiation philosophique de Cicéron (i) : Cicéron et l'Académie sceptique
4. La filiation philosophique de Cicéron (ii) : Cicéron et le Péripatos
5. La philosophie de Panétius et le moyen stoïcisme
6. Notions de philosophie stoïcienne (i) : la théorie de la familiarisation (*commendatio*) et de l'*officium* dans le *De finibus* de Cicéron
7. Notions de philosophie stoïcienne (ii) : la théorie du bien et des indifférents moraux chez Zénon et Ariston
8. Notions de philosophie stoïcienne (iii) : la théorie des vertus chez Zénon, Cléanthe et Chrysippe

Une bibliographie thématique sera remise aux étudiants lors de la première séance pour les orienter dans leurs recherches (de nombreux titres pertinents se trouvent déjà indiqués dans la bibliographie donnée plus haut). Plusieurs ouvrages seront réservés et directement accessibles aux étudiants pour entamer sans délais leurs recherches.

Durée de l'exposé : 40 minutes.

Séance de questions-réponses : 20 minutes.

- Second exposé

Le sujet choisi est libre mais devra porter directement sur le traité *Sur le devoir* de Cicéron.

Durée de l'exposé : 45 minutes.

Séance de questions-réponses : 30 minutes.

Les communications seront présentées lors d'un colloque-étudiant, qui se tiendra le **vendredi 16 décembre 2016**. Le colloque sera ouvert au public.

À propos du travail écrit :

Il s'agit d'un approfondissement du second exposé *tenant compte des remarques, suggestions et éventuelles objections faites lors du colloque* ; 14-15 pages (bibliographie non incluse), dactylographié, interligne un et demi, Times New Roman 12. Le travail devra être remis **le vendredi 23 décembre à minuit (au plus tard)** via la boîte de réception électronique du site. A moins d'une justification donnée à l'avance, aucun travail ne sera accepté au-delà de cette date.

VII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études

3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

VIII ÉTUDIANTS AYANT UN HANDICAP

Voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires*, à l'adresse suivante : <http://www.aide.ulaval.ca/cms/site/cocp/pid/1936>